

Espaces gays et idéal républicain, un débat mal posé

MARIANNE BLIDON¹
Université Paris I

République, universalisme et communautarisme, une rhétorique sélective

«La République est une et indivisible». Ce principe fondamental des institutions françaises a donné lieu à de nombreux malentendus concernant la place des collectifs dans la société². Au sens propre, une communauté est «un groupe social dont les membres vivent ensemble ou ont des biens, des intérêts communs» (*Le Petit Robert*). Par définition, la société est composée d'une multitude de groupes sociaux partageant des intérêts communs, communautés de fait, de destin ou d'adhésion, communautés familiales, professionnelles ou religieuses... Cependant, la reconnaissance publique et la légitimité de ces différents groupes est disparate ne serait-ce que parce que certains sont présentés comme naturels et d'autres pas³. L'argument communautaire sert ainsi de filtre sélectif mettant en lumière certains groupes pour mieux en masquer d'autres sous couvert d'universalisme républicain.

Louis-George Tin, dans un entretien avec les membres de *L'observatoire du communautarisme* (17 mars 2006), souligne que: «nous appartenons tous et toutes à plusieurs communautés, la communauté familiale, la communauté professionnelle, la communauté nationale, les communautés rurales, les communautés ouvrières, les communautés de quartier, etc. Le XVI^e arrondissement à Paris est une communauté en soi, mais personne ne songe à critiquer le communautarisme du XVI^e arrondissement. Je ne dis pas qu'il faudrait le faire. Mais je remarque qu'on s'acharne uniquement sur certaines communautés, et pas sur les autres, qui ne sont mêmes pas perçues comme telles, communautés évidentes, et néanmoins invisibles. Bref, la rhétorique anti-communautaire n'est pas contre les communautés, elle est contre certaines communautés»⁴. Les minorités⁵ (ethniques, religieuses ou sexuelles) sont donc prises dans une rhétorique